

Réf: Dossier 464343

Avis de constitution

SOCIETE « AGRO-DJENY »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BANCO NORD DERRIERE
L'INSTITUT DES AVEUGLES LOT 13 ; ILOT 157, Lot 13, Ilot
157

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2025, et enregistrés le 26/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO-DJENY »

Objet : ACTIVITES AGRICOLES-
TRANSFORMATION AGRICOLE-
IMPORT-EXPORT-
BTP-
IMMOBILIER-
TRANSPORT ET LOGISTIQUE -
RESTAURATION ET HOTELLERIE-
SOCIETE DE GARDIENNAGE-
CENTRE DE FORMATION SPORTIF.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BANCO NORD DERRIERE L'INSTITUT DES AVEUGLES LOT 13 ; ILOT 157, Lot 13, Ilot 157

Dirigeant(s) Mme TIOTE DJENEBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12992 du 16/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76873/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

